

S. ROGERS et FILS.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres
ET EMBAUMEURS,
15, rue St. NICHOLAS,
OTTAWA.
RESIDENCE AU-DESSUS DU MAGASIN.
Connections par Téléphone.
Tous ordres remplis avec promptitude et à de bonnes conditions.

LES POELES DE SMART

Sont les Meilleurs

Toutes descriptions de Poêles et Fournaises constamment
en vente aux Entrepôts de Variété et aux Salles de
Fourniture de Maison.

532 et 534 RUE SUSSEX, OTTAWA

JOSEPH BOYDEN



EXAMENS DU SERVICE CIVIL

Les examens d'admission au service civil du Canada commenceront à Halifax N. B., Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, et Victoria, C. B., mardi le 10 jour de mai prochain, à 9 heures a. m.

Des demandes de formulaires d'admission seront reçues par le sous-séjour jusqu'au 15 avril, et pas plus tard! et ces formulaires devront être renvoyés dûment remplis pas plus tard que le 25 du même mois, après laquelle date les listes seront nécessairement closes.

Par ordre du bureau,
P. LESUEUR,
Commissaire et secrétaire, S. G.
Ottawa, 15 mars 1887.

CONFISERIES I PATISSERIES.

Nouveau Poste Canadien-Français
A. TRUDEL et Frère,
PROPRIETAIRES.
540, RUE SUSSEX,
(Ancien poste de M. Brod'rick)

MM. Trudel desirant informer le public d'Ottawa et des environs qu'ils tiennent constamment à leur nouveau poste toutes les confiseries désirables qu'ils manufactureront eux-mêmes; tels que pain-de-savoie, pour dîner de noces et pour fêtes, bonbons de toute sorte, gâteaux, biscuits, dragées et tout ce qui se trouve généralement dans un établissement de première classe.

Les sous-jour, par leur longue expérience dans cette ligne de commerce sont en mesure de donner satisfaction à tous et comptent sur l'encouragement libéral des Canadiens-français de la capitale et du public en général de venir à sa visite.

Da fera bien de venir à sa visite.
A. TRUDEL et Frère.
Confiseurs.
Ottawa, 1er Dec., 1886.

AVIS

EST par les présentes donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session au sujet de la Compagnie de chemin de fer de Colonisation d'Ottawa, pour un acte amendé l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de s'amalgamer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongeant le temps pour le compléter et de ce chemin, et étendant ses pouvoirs de constructions d'autres trajectus de chemins de fer, et d'être déclaré dit acte d'incorporation pour tous autres objets.

H. B. MACKINTOSH,
Secrétaire de la dite Compagnie.
Daté à Ottawa, ce
5 Janvier, 1887.

LICENCES DE MAGASINS ET ABERGAS.

TOUTES personnes ayant l'intention d'obtenir licence soit pour hôtel ou magasin de liquors pour l'année prochaine, soit par la présente loi, doivent les applications pour telles licences doivent être déposées au bureau de l'inspecteur, le 15 avril prochain.

Aucune application n'est prise en considération, si elle n'est déposée avant ce jour.

On peut se procurer des formulaires d'applications en s'adressant au bureau de l'inspecteur, à l'Hôtel-Je-Ville.

Heures de bureau: De 9 à 12 a. m., et de 2 à 4 p. m., tous les jours d'été.

JOHN BRELLY,
Inspecteur de Licences.
Ottawa, 16 mars 1887.

MARCHE D'OTTAWA

5 mars

FARINES	
Farine No 1 par baril	4 50 à 4 75
Farine forte de boulangers	4 75 à 5 00
Farine extra	5 50 à 5 75
Farine de sarrasin	3 50 à 3 75
Farine d'avoine	4 00 à 4 25
Farine de blé d'inde	3 25 à 3 50

GRAINS	
Blé, le minot	00 à 00
Avoine	29 à 33
Blé d'inde	0 00 à 0 00
Fèves	50 à 55
Sarrasin	45 à 50
Orge	00 à 00
Seigle	00 à 00

LÉGUMES	
Patates la poche	80 à 90
Navets le sac	30 à 40
Betteraves le sac	30 à 40
Choux, la douzaine	0 40 à 0 60
Pommes, le baril	1 75 à 2 00
Raisins la livre	10 à 12

VOLAILLES	
Poulets, le couple	4 à 6
Poules, la pièce	40 à 50
Canards	60 à 75
Dindes, la pièce	0 75 à 1 25
Oies	50 à 75

VIANDES	
Bœuf, les 100 livres	3 50 à 5 50
Lard	6 50 à 7 00
Veau (au quartier)	5 à 7
Mouton de	6 à 8

DIVERS	
Oufs	15 à 20
Beurre, en pain	19 à 23
do en sceau	15 à 19
Fromage	13 à 15
Suif brut, la livre	4 à 5
Suif fondu	7 à 7 1/2
Saindoux	10 à 13
Sucres d'érable	10 à 12
Miel, la livre	12 à 13
Sirop d'érable, le gallon	1 00 à 1 00
Foin, la tonne	9 00 à 12 50
Paille	5 00 à 6 00

RESTAURANT FRANÇAIS

C. L. BELIER, PROP.

Pâtés aux huîtres de choix extra et
dîners au Poisson.
DURANT LE CAREME.
Toutes les primeurs de la saison.
68, RUE METCALFE, OTTAWA.

P. S.—M. Belier four-sira à ses familles privées des SOUPES soit à la choline, la pinte ou au gallon.

IL TIEN LA TETE

Le fameux Bruleur d'organd

Pouvoir d'éclairage sans précédent. Lumière égale à aucun lampe électrique éteint en cuivre poli ou or bronzé. Prend chemin ordinaire. Absolument sûr, s'a adapte à toutes les lampes. Très avantageux à tout pour les magasins, les églises et les grandes sal. Fait très élégamment et de façon à ce que la mèche puisse être remontée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres bruleurs, est évitée.

Son vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée.

Seul agent pour Ottawa et le district.

EDWIN PLANT

archard de Vaisselle, Lampes, etc.,
114 rue Rideau,
Ottawa, 4 nov. 1885—

A LOUER

Quatre magasins avec logements, maison de trois étages. S'adresser à
W. T. BURNELL,
88 rue Rideau,
4 mars 1887—lm

TELEGRAPHIE

Un horrible assassinat à Rahway, New-Jersey.—Une femme assassinée.—Arrestation.

Rahway, 29.—Un crime atroce a été commis ici par un inconnu sur l'Avenue Central, près de J. ffrson Avenue. Frank Worth et ses trois frères se rendaient de bonne heure à leur ouvrage lorsqu'ils trouvèrent le corps d'une femme avec la gorge coupée. Ils prévinrent de suite le chef de police Tooker de cet endroit qui se rendit immédiatement sur le lieu du crime accompagné des détectives Conger et Wright.

Après examen de la victime et du terrain, ils découvrirent que la victime avait été tuée après avoir été assaillie criminellement.

Le corps était celui d'une jeune femme d'environ 26 ans, d'origine anglaise ou irlandaise et n'était pas dans le pays depuis longtemps, car ses boutons de guêtres indiquaient une origine étrangère et étaient presque neufs. Son habillement est simple mais bien fait et propre.

Les détectives croient qu'elle est venue à Rahway pour trouver de l'ouvrage et ce qui appuie leur théorie c'est qu'on a découvert dans son petit sac de voyage qui a été trouvé dans un ruisseau, un journal du 23 mars, le New York Herald. Ils croient qu'elle est débarquée de la station dans le courant de la nuit et se dirigea seule vers le village, où queques bandits ou malfaiteurs eurent connaissance, et la tuèrent après l'avoir outragée.

Il paraît aussi que la résistance a été désespérée de la part de la victime contre ses meurtriers, car le sac trouvé dans le ruisseau se trouvait à 75 verges du corps, et à moitié chemin, on a trouvé un gros coup de feu de poche couvert de sang.

Près de l'endroit où le vieux pont blanc traverse le ruisseau, on a trouvé son chapeau et son casque en fourrure, et sur sa figure et sur le terrain, on a trouvé de fortes empreintes de la botte d'un homme.

Le procureur du district fut appelé ainsi que le coroner, et une enquête eut lieu. Elle s'est ajournée à mercredi.

Le corps transporté à la morgue, a été lavé et photographié, jusqu'à ce moment, on n'avait pu voir la figure. Le corps a une hauteur de 5 pieds 3 pouces, et pèse 135 livres. La chevelure et les yeux sont noirs. La robe était d'une étoffe verte foncée, excepté le corsage, qui est noir, en velours de soie broché et usé. Elle avait une ceinture de garnie en fourrure et un en-tout-cas noir.

Elle portait trois bagues à la main, on les découvrit en la dégageant. Aucune ne portait d'initiales.

New-Brunswick, 29.—On a arrêté ici un vagabond qu'on croit être l'assassin. Il se donne un faux nom. Cet homme au moment de son arrestation paraissait nerveux, il avait un œil noir, ses vêtements et sa figure étaient couverts de boue. Son habit était déchiré.

Rahway, 29.—Un grand nombre de visiteurs sont arrivés pour voir le corps et une foule considérable est rassemblée ici. C'est après-midi un homme inconnu a visité la morgue et a semblé reconnaître la jeune fille. Il a eu une entrevue avec le chef de police et le maire, mais ceux-ci refusent de donner des informations. Une femme vêtue de noir, accompagnée d'une petite fille de 14 ans, après avoir vu la victime a identifié son vêtement, mais a positivement refusé de donner son nom ou sa résidence.

Succès étonnant

C'est le devoir de tous ceux qui ont employé le Sirop Allemand de Bosche de faire connaître à leurs amis ses qualités étonnantes dans la guérison de la consommation, des frois sévères, du crup, de l'asthme, de la pneumonie et en fait de toutes les maladies de la gorge et des pommous. Personne ne peut l'employer sans en éprouver un soulagement immédiat. Trois doses guériront tous les cas et nous considérons le devoir de tous les pharmaciens, de le recommander au pauvre consommant mourant. Qu'ils essaient au moins une bouteille, car 80,000 bouteilles ont été vendues l'an dernier et pas un traitement qui n'ait pas réussi. Une médecine comme le Sirop Allemand ne peut être trop connue. Demandez-le à votre pharmacien. Bouteille d'échantillon à l'essai, vendues à 10 cents. Grandeur régulière 75. Vendez par tous les pharmaciens et marchands des Etats-Unis et du Canada.

Pour le temps du Carême

Livres de prières, livres de méditation, chapelets, croix, bénetiers, statues, images, médailles et une variété d'autres objets de piété seront vendus chez P. C. Guillaume, libraire, coin des rues Sussex et York, Ottawa.

LA "GAZETTE DU CANADA"

La Gazette du Canada de samedi contient la nomination de Michael McClunaghan, de Montréal, comme officier d'accès et celle du Dr. Orton, de Guelph, comme examinateur médical, d'après l'acte du service civil.

Des commissions sous l'acte concernant les officiers publics ont été accordées à MM. McPherson, de Kingston, agent d'immigration et J. F. Wolfe, de Montréal, inspecteurs de douanes.

La compagnie de Navigation Richelieu demande un amendement à sa charte lui permettant d'émettre un grand nombre de débentures.

L'honorable W. E. Sanford et autres d'Hamilton donnent avis de demande pour lettres patentes incorporant la "W. E. Sanford Manufacturing Company," pour fabriquer et vendre des étoffes, avec un capital de \$300,000.

Un ordre en conseil a été adopté réservant la section 11 qui se trouve au sud de la rivière du Veillard la partie nord-ouest des sections 2 et 3 subdivisions légales 1, 2, 3 et 4 de la section, 10, toutes dans le town ship 9, rang 26, à l'ouest du 4ème méridien principal qui comprend tout le terrain requis pour les fins de la police montée.

—Son Excellence le gouverneur général en conseil a désavoué l'acte incorporant la compagnie de chemin de fer Rock Lake, S. J. S. V. J. et Brandon, adopte par la législature du Manitoba.

—Des lettres patentes d'incorporation ont été accordées à la compagnie minière (limitée) avec un capital-actions de \$250,000.

—Demande sera faite au parlement pour un acte incorporant une compagnie pour construire une ligne de chemin de fer de Kingston à Smith's Fall et de là à Ottawa avec le pouvoir de construire des embranchements jusqu'à des cours d'eau se jetant dans le canal Rideau ou prenant leurs sources dans le dit canal, et avec le pouvoir de prendre possession du dit canal, avec le consentement de la couronne et de l'améliorer et de l'agrandir.

La compagnie de chemin de fer du Grand Tronc, Baie Georgienne et Lac Erie demande au parlement une extension de temps pour compléter et étendre leur chemin d'un endroit quelconque sur la ligne actuelle jusqu'à la ville d'Owen Sound.

La "Dominion Terra Cotta Lumber Company" demande une charte avec un capital de \$200,000 et ayant son bureau principal à Deseronto.

Avis d'une assemblée des actionnaires de la banque Maritimes est donné pour nommer des liquidateurs le 27 avril.

La banque British North America donne avis d'une dividende de 40 par part payable le 5 avril, formant un dividende annuel de 7 1/2 par cent pour l'année 1886.

DANS LA CAPITALE

Les écoles

M. F. R. E. Campeau, président du bureau des Ecoles Séparées, M. Larue, commissaire et l'inspecteur des Ecoles Françaises ont visité les écoles ces jours derniers et parlent élogieusement des progrès que font les élèves, particulièrement ceux de la paroisse Ste Anne.

A la Basilique

La retraite commencée lundi à la Basilique pour les hommes de langue anglaise de Notre Dame, est suivie par une grande affluence. Les sermons sont donnés par le Révd P. Dowdall. Il y a trois messes chaque matin durant la semaine: La première à 5 heures et demi, la seconde à 7 heures et demi et la troisième à 8 heures. Le premier sermon de la retraite a été donné par Sa Grâce Mgr l'Archevêque Duhamel.

Colons

Le train de colons pour Manitoba et le Nord-Ouest est parti de la gare Union, hier matin, tel qu'annoncé, ayant à son bord près de 100 passagers, la plupart étant des cultivateurs des environs de Montréal et d'Ottawa. Cinq chars étaient remplis de bétail et de meubles de ménage et effets de toute sorte.

La neige

Les trottoirs, qui ont été débarrassés de l'épaisse couche de glace et de neige dont ils étaient couverts, un peu à bonne heure—avaient encore comme au milieu de l'hiver depuis la récente fonte tempête de neige dont nous avons été gratifiés en guise d'adieu du mois de mars.

Le froid

L'hiver paraît recommencer avec un redoublement d'intensité. Les anciens n'ont jamais rien vu de pareil. Ce matin, le froid est aussi vigoureux et une forte brise de vent continue à souffler.

Remis

L'exposition de modes nouvelles chez Mlle McDonald, rue Sussex, est remise au 5 avril prochain.

Avant la session

Plusieurs députés de la Chambre des Communes ont déjà retenus leurs chambres dans les hôtels et dans des résidences privées pour le temps de la session qui, selon toutes les apparences, ne durera pas moins de trois mois. L'animation commence à se faire dans la ville et certes personne ne s'en plaindra.

Visite au Nord-Ouest

L'honorable M. Thomas White visitera le Nord-Ouest cette année. Il se rendra jusqu'à Battleford.

Nouveau théâtre

La salle St. Patrick a été réparée à neuf sera ouverte au public lundi, le 4 avril prochain. Ce nouveau lieu d'amusement sera connu sous le nom de "Théâtre du Peuple." L'inauguration de la salle se fera par les sœurs Morris, cantatrices anglaises et musiciennes de renom. Cette compagnie a pris un engagement pour quinze jours. Le nouveau théâtre est sous la direction de M. W. J. Marshall.

Nouvel Etablissement

Les personnes qui ont besoin d'une jolie enseigne d'un patron nouveau et exécutée avec goût, de même que de tout travail se rattachant à la branche de peinture, décorations extérieures et intérieures de maisons, magasins, fresques, ornements de fantaisie, blanchissage, etc., feront bien de donner leur ordre au nouvel établissement de M. Ed. Limoges, No. 167 rue de l'Eglise, où tout travail est garanti et fait sous la surveillance du maître par des ouvriers de première classe.—15 mars, 3m

Amour fraternel

Un nommé Maxime Prevost, de l'Original, est allé la semaine dernière au pénitencier de Kingston voir son frère qui est condamné à la détention perpétuelle, et celui-ci lui ayant confié de l'argent qu'il avait gagné en travaillant après les heures réglementaires, pour payer les frais d'un rachat tendant à le faire remettre en liberté, le misérable s'est enivré avec ces économies péniblement amassées et a été arrêté par la police. La requête qu'on a trouvée sur lui dit qu'il y a de grandes raisons de croire que David Prevost n'est pas coupable du meurtre pour lequel il a été condamné.

Le chemin de fer de Pontiac

Il y a eu une certaine excitation dans les cercles financiers lorsqu'on a connu que la Cie du chemin de fer Pontiac et Pacifique avait chargé M. J. S. Hall, M. P. P. de préparer une pétition au Parlement du Canada pour valider et confirmer une convention conclue avec la Cie du Pacifique pour l'achat et l'embranchement du Pacifique de Hull à Aylmer. La pétition demande aussi le droit pour la compagnie d'acquiescer des limites à bois dans le district d'Ottawa, de construire des moulins à scie, exploiter des mines de fer et enfin le pouvoir de prolonger la ligne à travers la province d'Ottawa jusqu'au Saut Ste Marie, et de traverser la rivière Ottawa à un pont quelconque dans le comté de Pontiac, au confluent de la Marquette et de la rivière Ottawa.

Le feu d'hier

La résidence de M. Martel qui a été incendiée hier matin, était située sur le chemin Russell, entre le Pont Cummings et la continuation de la rue St. Patrick.

Par suite du fort vent qui soufflait, le feu fit de rapides progrès et ce ne fut qu'avec de grandes difficultés que l'on parvint à sauver quelques meubles.

Cette maison avait été construite il y a de longues années par M. Edgar Vielding qui était boucher dans Bytown, et qui fut aussi député pour le Comté de Russell. Elle avait coûté \$5,000. M. Charles Satchell en devait acquiescer plus tard pour \$4,000 et en dernier lieu elle était occupée par M. Martel, boucher au marché By.

Les terrains avoisinant cette propriété ont été submergés tous les ans, au printemps et il est assez curieux que ce soit par le feu que la maison a été détruite.

Les dommages sont estimés entre 5 à \$6,000. Les pertes sont partiellement couvertes par l'assurance "Royal" à laquelle la mai on était assurée.

A travers Ottawa

—Les trains n'ont pu circuler sur la ligne du chemin de fer St. Laurent et Ottawa depuis vendredi.

—Plusieurs fermiers sont d'opinion que la fabrication du sucre devra être à peu près complètement abandonnée, cette saison, par suite de la trop grande quantité de neige.

—Les avalanches sont de nouveau à l'ordre du jour et les propriétaires devraient voir sans délai à ce que les toits de leurs résidences soient libérés de la neige qui les recouvre.

—Un bon cheval de travail a été vendu hier sur le marché pour \$45.

—On doit nommer sept constables à la prochaine séance des commissaires de police, samedi.

—M. W. G. Perley, député d'Ottawa, est arrivé de Boston samedi.

—L'enlèvement de la neige a coûté jusqu'à présent \$3,000 à la corporation.

—Plusieurs jeunes voyous s'amusent à commettre des dégradations et même à dérober quelques menus articles dans les magasins de Rochesterville depuis quelques jours.

"Enfants, n'y touchez pas."
Dieu seul a droit sur tout ce qui respire, Ne pouvant rien créer, il ne faut rien détruire.
Ce nid, ce doux mystère que vous gîtez, C'est l'espoir du printemps, c'est l'amour d'une mère,
Enfants, n'y touchez pas."
(BERANGER)

Montres, bijoux, etc., à prix coûtant et garantis tels que représentés, sinon l'argent sera remis.

Chez H. Norez, No 30 rue Rideau, près du pont des Sapeurs.

UN CONSEIL AUX MÈRES

—Etes vous troublées la nuit et tenues éveillées par les pleurs et les gémissements d'un enfant souffrant de la dentition. Si tel est le cas, allez immédiatement chercher une bouteille du Sirop Calmant de Mme Winslow, pour la dentition des enfants. Son effet est inappréciable. Il soulage immédiatement le petit malade. Mères, vous pouvez compter sur lui, il n'y a pas à se méprendre à ce sujet. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, règle l'estomac et les intestins, guérit les coliques, amoit les convulsions, diminue l'enflammeur et donne de la force et de l'énergie à tout le système. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants, est agréable au goût, et la prescription est donnée par un des plus vieux médecins des femmes et nourrices dans les Etats-Unis. Il est en vente chez tous les droguistes du monde entier. Prix, vingt-cinq cents la bouteille.

—Demandez le Sirop Calmant de Mme Winslow et n'en prenez pas d'autre sorte.

ECHOS DE HULL

Au Recorder

Le Recorder Champagné, de Hull, a entendu hier matin, la cause de Gilmour et Cie, contre un nommé Cyrille Monette. Il appert que ce dernier avait obtenu pour une valeur de \$111 de porc, fleur, etc. et \$75 en argent de M. Gilmour sous de faux prétextes. La cause a été ajournée à mardi prochain.

A Québec

L'ex-maire Rochon a été mandé à Québec ces jours derniers et l'on assure que la position d'avocat de la Couronne pour le comté d'Ottawa lui a été offerte conjointement avec M. T. Foran; l'on croit que l'offre sera acceptée.

Service des malles

Les contrats suivants pour le transport des malles de Sa Majesté ont été encadrés, à commencer du 1er avril entre Armprior et White Lake, dans le comté de Renfrew, à John Harvey pour \$275; entre Aylmer et Ottawa, à Moses Holt, \$495; entre Bagot et Barnstow, comté de Renfrew, à Andrew Wilson, 80; entre Gower Nord et la Station du chemin de fer à Osgoode, à Alex. Haggins, \$198; entre Winchester ouest et la station du chemin de fer à Osgoode, Samuel Ellis, \$500.

Nouvelles industries

Une compagnie américaine qui a un brevet pour la fabrication d'une composition à l'épreuve du feu, faite avec de la sciure de bois et de la terre glaise, se propose d'établir une branche de son industrie à Hull prochainement. On dit qu'une compagnie se propose aussi d'établir une fabrique de papiers dans les environs mais n'a pas encore décidé si ce serait à Hull ou à Ottawa.

En retraite

Dans le village d'Aylmer on vient de terminer une retraite de quinze jours. Les prédicateurs ont été les Révérends Pères Lecompte, Dazé et Van Laur. Le Révérend Père Lecompte a prêché la retraite des femmes qui a eu lieu la première, le Révérend Père Dazé celle des hommes et le Révérend Père Van Laur a prêché en anglais aux hommes et aux femmes.

DECES

Décédé à l'âge de 13 ans et 7 jours, Hercule Henri Proulx, fils de Hercule Proulx, peintre, du chemin de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi à deux heures a. m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

93 an
Par an...
Pour six m...
Pour quatre...
Edition Ho...
Admini...
LE
Ottawa
Sir Heo...
trentième...
il y avait...
a été appe...
faire par...
lors de l...
Taché M...
gouvernem...
en 1864.
A cette...
norable r...
blies à...
offrir un...
par suite...
ferrés, S...
Montréal...
est attend...
capitale.
UNE EN...
Les cos...
pas fiers...
moyens de...
sur les tra...
la Chamb...
Gilmann.
Nous aff...
M. Savag...
lor; que...
sieurs jour...
mal à tom...
Un mar...
bec a été...
diare. C...
et il a ag...
qu'il fais...
Une enq...
ces faits...
On conn...
conditions...
Le conse...
même de v...
FEU...
Nos lect...
autre col...
chant qui...
tin, à la B...
vinaire ch...
l'âme de...
La cérém...
bre trist...
d'imposant...
à émuvoir...
queront pas...
pour rendre...
à la mort...
associations...
ville d'Ott...
En eff...
douces qua...
femme, do...
été consacré...
rité, à des...
pauvres; ju...
sur cette t...
a été l'ami...
affligés; ja...
en vain, c...
dans son in...
mas pour t...
solations...
D'elle on p...
rité: Sie tra...
L'honora...
Premier de...
Ottawa hier...
est très sur...
néige d'ans...
Manitoba...
bourages s...
Il est pro...
tratera en...
traieur du...
main.